

141. PONTIFICAL D'ARLES. XIV<sup>e</sup> SIÈCLE, 2<sup>e</sup> MOITIÉ OU FIN

Paris ; Bibliothèque nationale, ms. lat., 9479.

Fol. A. Note en écriture moderne : « Pontifical et cérémonial de Guillaume dit Bone-Ame, archevesque de Rouen en 1080... » — B. Table du manuscrit ; en tête du feuillet, note effacée. — « Suppl. lat. 501. » — Au bas du fol. 1, note en écriture

moderne. « Vera me manet salus. — Mathaeus Renealmus Bl[esensis]. » Il s'agit de Mathieu Reneaulme, humaniste blésois du XVI<sup>e</sup> siècle. « Vera me manet salus » est en effet l'anagramme de « Mataeus Renealmus. »

Fol. 1 à 66. Ordinations. — 1. « Forma sive modus examinandi clericos ordinandos: Quando episcopus ordinationem facere disponit, precipere debet archidiacono quod examinet ordinandos... Porro — 1 v<sup>o</sup> — discuciendi sunt ordinandi sigillatim de patria, de natalibus, de conditione persone, de etate, de integritate membrorum... — 3. Monitio facienda antequam procedatur ad ordinationem : Nos Guillelmus, permissione divina archiepiscopus Rothomagensis generalem (ces trois derniers mots sont d'une autre main ainsi que le mot *Guillelmus*) — 3 v<sup>o</sup> — ordinem celebrare... intendentes... — 5 v<sup>o</sup>. Qualiter et quando proceditur in ordinationibus temporum. Quando celebrantur ordines quolibet sabbato quatuor temporum... » — 6 v<sup>o</sup>. Litanies. — 7 v<sup>o</sup>. « ...omnes sancti apostoli et evangeliste ; s. Trophime ; s. Barnaba ; omnes sancti discipuli Domini ; s. Stephane ; s. Line... s. Victor c. s. .t., s. Yrenee c. s. t. — 8 — s. Dyonisii c. s. t., s. Genesi ; s. Georgii ; omnes sancti martires ; s. Silvester ; s. Leo ; s. Gregori ; s. Ambrosi... s. Martine ; s. Honorate ; s. Cesari ; s. Benedicte, s. Egidi ; omnes sancti confessores ; s. Maria Magdalena ; s. Martha... — 8 v<sup>o</sup> — s. Felicitas ; s. Perpetua... s. Katherina ; s. Rusticula... »

Fol. 14. « Prolatio sentencie excommunicationis generalis : Auctoritate Dei omnipotentis P. et F. et S. s. et beatorum apostolorum Petri et Pauli... — 14 v<sup>o</sup> — ...excommunicamus omnes hereticos... — 15 ...Item omnes illos qui invadunt iurisdictionem domni Foroiuliensis episcopi... — De officio hostiarii — 15 v<sup>o</sup> — Suscepturi filii karissimi, officium hostiariorum... » — 15 à 23. Séries d'admonitions pour les différents ordres : ce sont celles du pontifical romain actuel.

Fol. 24. « Ordo septem ecclesiasticorum graduum et in gradibus ordinandi, set ante omnia clericum faciendi. Prefatio. Sedendo. Legendo : Oremus, dilectissimi fratres, Dominum nostrum Ihesum Christum pro hoc famulo tuo... — 25 v<sup>o</sup>. Ad barbam tondendam. — Psalmista, id est cantor... — 26. De officio hostiarii. — 27. De officio lectoris. — 28. De officio exorciste. — 29. De officio acoliti. — 31. De officio subdiaconi. — 33 v<sup>o</sup>. De officio diaconi. — 38 v<sup>o</sup>. [De officio presbyteri.] — Aucune mention de la promesse d'obéissance à l'évêque : celle qui se lit au fol. 43 v<sup>o</sup> a été ajoutée en marge par une autre main. — 43 v<sup>o</sup>. « Incipit ordo ad vocandum seu examinandum vel consecrandum electum episcopum. Sabbati die, circa vesperam... » (Scrutin nocturne.) — 48 v<sup>o</sup>. Interrogatio : Vis beato Petro...michique eius vicario, successoribusque meis — 49 — et eius vicario sanctissimo patri nostro Domino G summo pontifici, eiusque successoribus, fidem et subiectionem per omnia exhibere?... — 63 v<sup>o</sup>. Incipit ordo romanus qualiter pontifex apud basilicam beati — 64 — Petri apostoli debet ordinari... »

Fol. 66 v<sup>o</sup>. « De monacho vel alio religioso faciendo. — 70. De professione novitiorum. — 72 v<sup>o</sup>. De confirmatione et benedictione regularis abbatis... — 74 v<sup>o</sup>.

*Tunc electus flexis coram illo [episcopo] — 75 — genibus, facit hanc professionem...*  
 Ego N. talis monasterii ordinandus abbas vel abbatissa, promitto coram Deo...  
 fidelitatem dignamque subiectionem, hoberdientiam (*sic*) et reverentiam matri mee  
 ecclesie [en marge et d'une autre main : Eduensi] tali tibi que Bertrando domino  
 meo eiusdem ecclesie episcopo et successoribus tuis... — 85. De benedictione abba-  
 tisse. — 87. De ordinatione diaconisse. — 88. De benedictione et consecratione  
 virginum. — 115. De benedictione vidue. — 117. Ordo romanus ad benedicendum  
 regem vel reginam imperatorem vel imperatricem coronandos... — 129. De bene-  
 dictione et coronacione reginam imperatricem... » C'est l'*ordo XIV* de Mabillon  
 (*P. L.*, t. LXXVIII, 1238 à 1245) avec un certain nombre de variantes et d'incor-  
 rections dans le texte. — 133. « De benedictione et coronacione aliorum regum et  
 reginarum. *Cum alius rex benedicendus et coronandus est, omnes episcopi regni  
 conveniant ad civitatem metropolitanam...* » Malgré quelques variantes, cet *Ordo*  
 (fol. 133 à 147) est apparenté de très près avec celui du pontifical d'Arles déjà  
 décrit (ms. lat., 1220, fol. 154 v<sup>o</sup> sq., ci-dessus, p. 116). — 144. « De benedictione  
 principis seu comitis palatini. — 148. De benedictione novi militis. »

Fol. 151 v<sup>o</sup>. « Incipit secunda pars. Et primo de benedictione et impositione pri-  
 marii lapidis in ecclesie fundacione. *Nemo ecclesiam hedificet priusquam e iudicio  
 locus et atrium designentur...* — 157. De ecclesie dedicatione vel consecratione.  
*Ecclesiarum consecrationes, quamvis omni die fieri de iure possint...* — 181 v<sup>o</sup>. Se-  
 quitur altaris consecratio. — 203. *Missa finita, episcopus secundum morem quo-  
 rumdam locorum consecrat cimiterium si ora paciatur.* — 204 à 213. D'une autre  
 main, mais de la même époque : préfaces notées de l'ordination des sous-diacres,  
 diacres et prêtres. Le pontifical s'arrêtait primitivement ici ; les feuillets qui  
 suivent (fol. 214 à 220) ont été ajoutés au xv<sup>e</sup> siècle.

Fol. 214 à 220. D'une autre main (xv<sup>e</sup> s.). — 214. « Incipit ordo ad reginam bene-  
 dicendam... *Debet ei parari solium in modum solii regis ; debet tamen aliquantulum  
 nimis esse...* » C'est l'*ordo* du sacre de Charles V, le même que celui du ms. lat.  
 8886 (ci-dessus, p. 150). — 220. « *Benedictio vexilli.* Inclina, Domine, aurem  
 tuam ad preces humilitatis nostre, et per interventum beati Michaelis archangeli  
 tui omniumque celestium virtutum, sed et beatorum martyrum Dyonisii, Rustici  
 et Eleutherii omniumque sanctorum tuorum... »

Ce manuscrit est un pontifical d'Arles : les litanies des fol. 7 v<sup>o</sup> et 8 l'indiquent  
 clairement, ainsi d'ailleurs que les nombreuses ressemblances avec le texte et les  
 rubriques d'un autre pontifical d'Arles déjà décrit (*Bibl. nat., ms., lat., 1220*, ci-  
 dessus, t. II, p. 116). Pour préciser il faudrait connaître le prélat dont le blason,  
 en partie effacé, orne le bas du fol. 1, et se prête difficilement à une identifica-  
 tion. La sentence d'excommunication portée au début de l'ordination vise ceux  
 qui envahissent la juridiction de l'évêque de Fréjus (fol. 15) ; par ailleurs, le nou-  
 vel abbé (fol. 75) prête serment à un évêque du nom de Bertrand. Je me suis demandé

un moment si le blason du fol. 1 ne serait pas celui de ce Bertrand de Villemus, évêque de Fréjus (1371-1385). Je ne le crois pas, car les armes de ce prélat, que l'on peut voir dans le *ms. lat.*, 8958, fol. 308 (Papiers de Peiresc), diffèrent complètement de celles de notre pontifical. Ce qui paraît certain, c'est qu'au xv<sup>e</sup> siècle, notre manuscrit a appartenu à Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen (1453-1483) : le début de l'admonition qui se lit au fol. 3 est formel à cet égard. On sait du reste que ce prélat avait été administrateur d'Arles en 1449. Comment notre manuscrit a-t-il passé ensuite aux mains de Matthieu Reneaulme dont le nom et l'anagramme se lisent au bas du premier feuillet, et comment, de là, est-il entré à la Bibliothèque nationale ? C'est ce que je ne saurais dire. La décoration de caractère nettement méridional, sinon même provençal, indique la seconde moitié, ou, plus probablement, la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. L'interrogatoire de l'évêque (fol. 49) où le pape régnant est désigné par l'initiale G = Gregorius = s'applique à Grégoire XI (1370-1378) plutôt, semble-t-il, qu'à Grégoire XII (1406-1415). Notre pontifical ne daterait donc pas du xv<sup>e</sup> siècle, comme l'affirme Léopold Delisle (*Inventaire des manuscrits latins*, 1863, p. 35). Ce qui paraît certain, d'après le caractère de la décoration, et aussi d'après les additions du fol. 1 v<sup>o</sup>, c'est qu'il n'a pas été copié et illustré pour Guillaume d'Estouteville : il lui a seulement appartenu.

Parchemin. — 220 ff. à longues lignes, plus les feuillets préliminaires A, B et C. — 330 sur 240 mill. — La décoration de ce manuscrit comprend vingt et une miniatures à demi-page, partie sur fonds quadrillés ou losangés, partie sur fonds d'or, presque toutes d'excellente facture : fol. 1, l'examen des ordinands ; au bas du feuillet, écu armorié en grande partie effacé : *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'argent au lion d'azur, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'or...* ; l'écu est accolé d'une crosse (pl. LVI) ; 24, l'évêque, coupant les cheveux d'un clerc (pl. LVII) ; 29, l'ordination des acolytes (pl. LVIII) ; 31, l'ordination des sous-diacres (pl. LIX) ; 33 v<sup>o</sup>, l'ordination des diacres ; le chant de l'évangile (pl. LX) ; 38 v<sup>o</sup>, l'ordination des prêtres : l'imposition des mains par l'évêque (pl. LXI) ; 44, la consécration épiscopale : l'élu présenté au métropolitain (pl. LXII) ; 66 v<sup>o</sup>, la bénédiction d'un moine ; 72 v<sup>o</sup>, la bénédiction de l'abbé (pl. LXIII) ; 85 v<sup>o</sup>, la bénédiction de l'abbesse (pl. LXIV) ; 87 v<sup>o</sup>, bénédiction d'une diaconesse ; 88, la consécration des vierges (pl. LXV) ; 115, bénédiction d'une veuve ; 117, le sacre de l'empereur (pl. LXVI) ; 129, même sujet (le miniaturiste s'est trompé : au lieu de représenter, comme l'indiquait la rubrique, la future impératrice présentée par deux cardinaux, il a peint un roi) ; 132 v<sup>o</sup>, le sacre du roi et de la reine ; 141 v<sup>o</sup>, le sacre du roi ; 147, bénédiction d'un prince ; 148, bénédiction d'un chevalier (pl. LXVII) ; 151 v<sup>o</sup>, bénédiction de la première pierre d'une église ; 157, dédicace d'une église. — Nombreuses initiales feuillées sur fond d'or qui se prolongent dans les marges en larges filers de couleurs d'où s'échappent des rameaux aux feuilles trilobées. — Çà et là, quelques initiales d'or sur fond azur et lilas relevé de blanc. — Çà et là également, notamment dans les morceaux de chant, initiales ornées de grotesques dessinés à la plume. — Plusieurs pièces de chant notées sur quatre lignes rouges.

Demi-reliure basane racine ; dos orné au chiffre de Louis-Philippe ; titre en lettres d'or : « Pontificale Guillelmi Rotomagen[is] archiep[iscop]i. » — (Matthieu Reneaulme. — Suppl. lat. 501).